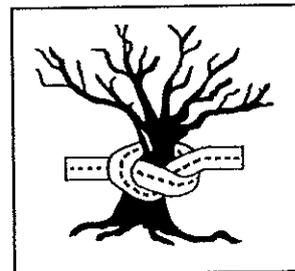


Reçu le 28/12/2009
74/12-09

LAURAGAIS NATURE



Lanta, le 22.12.2009

De : Lauragais Nature
Le Cun
31570 LANTA

A : Madame Danièle BARRES
Présidente de la Commission Particulière de Débat Public sur la Liaison Castres-Toulouse
8 Esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE

Objet : Demande d'étude complémentaire

Madame,

Des représentants de Lauragais Nature ont participé aux réunions du débat public concernant la liaison Castres- Toulouse.

Nous constatons qu'à l'instar de la position de Lauragais Nature développée dans son cahier d'acteur, de nombreux intervenants ont proposé une alternative aux deux solutions proposées, reconnues techniquement similaires par la DREAL elle-même. Le débat repose alors que sur les questions de rapidité de réalisation et de financement de l'ouvrage, pour lesquelles l'argumentaire du dossier de la DREAL montre de nombreuses incertitudes.

Nous avons pris connaissance des démarches du collectif RN126, de l'UPNET, de FNE Midi-Pyrénées qui s'inscrivent dans le même sens et nous ne pouvons qu'approuver leurs demandes de recherches, de chiffrages et de faisabilité d'une alternative au projet soumis au débat public.

Ce débat public s'appuie sur une décision datant de 1994, dans un contexte qui ne prenait pas en compte les préoccupations environnementales et économiques profondément modifiées par les lois « Grenelle ». C'est pourquoi Lauragais Nature vous demande expressément de procéder aux études complémentaires d'alternatives au projet présenté et en particulier à un aménagement raisonné de la RN126.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations les meilleures,

Pour Lauragais Nature, Didier ROD